

L'appétit d'Unibail provisoirement frustré (mai 2012)

Lors de la vente du Forum des Halles par la Ville à Unibail, une clause nous avait particulièrement choqués, le fait que les allées intérieures du Forum soient privatisées côté Berger et côté Rambuteau sur les trois niveaux, alors que le centre commercial ayant été construit au-dessus de la gare, il est évident que ces voies doivent rester publiques puisqu'elles permettent de rejoindre la gare depuis les rues de surface. De plus, cette privatisation serait désastreuse pour la Ville, puisqu'après avoir vendu ces voies à Unibail pour 5,8 M€, elle devrait payer chaque année entre 1,5 et 2,5 M€ de « frais de gestion » au nouveau propriétaire.

Mais ce projet de vente des voies publiques du Forum n'est pas seulement scandaleux, il est illégal. La Ville ne peut pas privatiser des voies publiques sans les désaffecter, c'est-à-dire sans faire la preuve que le public n'y passe plus. Or, elle ne saurait apporter cette preuve, puisqu'un nouveau document d'information paru en mars 2012 confirme que les travaux qui vont être entrepris sur la porte Berger et sur la porte Rambuteau ont pour objectif de prolonger les escalators jusqu'au niveau - 4 afin de créer deux nouveaux accès directs à la gare RER. Comment la Ville pourrait-elle privatiser des voies publiques qui permettent d'accéder à la gare ? Nous verrons lors des enquêtes publiques de quelle façon elle tentera de justifier une telle aberration, et nous ferons tout notre possible pour nous y opposer. La vente de ces voies devait être signée avant le 31 décembre 2012, mais Unibail va sans doute devoir patienter...

Même chose pour la vente à Unibail du Centre d'animation Les Halles Le Marais, également prévue par le protocole financier. Le local du centre d'animation, d'une surface de 1 400 m², est convoité par Unibail en raison de la position stratégique qu'il occupe à l'entrée du RER, sur la place Carrée. Le calendrier du protocole de vente prévoyait que le centre d'animation serait déclassé le 15 mai 2012 et vendu à Unibail le 1^{er} juin, mais nous avons protesté car un équipement public ne peut être vendu sans que ses usagers aient cessé de le fréquenter, ce qui n'est manifestement pas le cas puisque les activités du centre vont se poursuivre à la rentrée 2012 comme si de rien n'était. Il faudra donc, non seulement qu'Unibail ait trouvé un local de remplacement pour accueillir le centre d'animation, comme prévu dans le protocole, mais que les travaux aient été réalisés et que les activités du centre aient été effectivement transférées dans ce nouveau local, pour que l'actuel puisse être déclassé et vendu. Là aussi, Unibail va devoir ronger son frein !

Si nous n'avions pas été là pour dénoncer ces projets, il est probable que ces ventes seraient déjà faites, en catimini et en toute illégalité ! Mais nous continuons à veiller, avec nos faibles moyens, sur le bon usage de l'argent public dans cette gigantesque opération des Halles.